

නලනල

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**



**Extrait du Registre des Décision et Délibérations**

Conseil Communautaire  
නලනලනල

Séance du Jeudi 28 Mars 2019 à 20 h 30

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit mars à vingt heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes « Intercom de la Vire au Noireau », dûment convoqué par courrier en date du vingt-deux mars deux mille dix-neuf par M. Marc ANDREU SABATER, Président, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

නලනල

Nombre de membres en exercice : 86  
Nombre de membres présents : 56  
Nombre de membres ayant  
donné pouvoir : 6  
Nombre de membres excusés : 7  
Nombre de membres absents : 17

Date de convocation :  
22 Mars 2019

Visa du contrôle de légalité du :

3 AVR. 2019

Affichée le :

3 AVR. 2019

Mme Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

8 - Domaines de compétences par thèmes  
8.5 - Politique de la Ville-Habitat-Logement

**Objet : Pôle de proximité de Condé – Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)  
– Subventions aux particuliers**

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT	x				
Mme Nathalie BOUILLARD			X : M. Pascal DALIGAUT		
Mme Catherine CAILLY			X : Mme Valérie DESQUESNE		
M. Pascal DALIGAUT	x				
Mme Valérie DESQUESNE	x				
M. Jean ELISABETH	x				
Mme Najat LEMERAY			X : M. Xavier ANCKAERT		
M. Pascal VASTHIER					x

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>LA VILLETTE</b>					
M. Daniel BREARD	x				
<b>PERIGNY</b>					
Mme Christiane PORTIER		x : représentée par M. Mickaël TOUTAIN			
<b>PONTECOULANT</b>					
M. Jean-Pierre MOURICE				x	
<b>SAINT-DENIS-DE-MERE</b>					
M. Jean-Pierre BINET				x	
<b>TERRES-DE-DRUANCE</b>					
M. David MADELAINE					x
M. Yves LECHAPTOIS	x				
M. Jean TURMEL	x				
<b>BEAUMESNIL</b>					
M. Gilles PORQUET					x
<b>CAMPAGNOLLES</b>					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	x				
<b>LANDELLES-ET-COUPIGNY</b>					
M. Blaise MICARD				x	
<b>LE MESNIL-ROBERT</b>					
M. Jean-Paul MASSUS		x : représenté par M. Jean-Claude RUAULT			
<b>NOUES-DE-SIENNE</b>					
M. Hervé BAZIN	x				
M. Hervé DUPARD	x				
Mme Reine EUDE	x				
M. Joseph FAINS	x				
M. Roger LANGLOIS					x
M. Patrick MADELEINE	x				
M. Serge MAUDUIT	x				
M. Jean-Pierre NOURRY	x				
M. Georges RAVENEL	x				
Mme Marie-Josèphe VIARD	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

**PONT-BELLANGER**

Monsieur Christian MARIETTE	x				
-----------------------------	---	--	--	--	--

**SAINT-AUBIN-DES-BOIS**

M. Jean-Claude TROCHON		x : représenté par Mme Josiane LETELLIER			
------------------------	--	---	--	--	--

**SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU**

Mme Catherine GARNIER	x				
-----------------------	---	--	--	--	--

**SOULEUVRE-EN-BOCAGE**

Mme Nicole BEHUE					x
M. Alain DECLOMESNIL				x	
M. Régis DELIQUAIRE	x				
Mme Nathalie DESMAISONS					x
Mme Julie DUBOURGET			X : M. Francis HERMON		
M. Didier DUCHEMIN	x				
M. Claude EUDELIN					x
M. Gérard FEUILLET	x				
M. Marc GUILLAUMIN	x				
M. Francis HERMON	x				
Mme Sonja JAMBIN			X : M. Jean-Marc LAFOSSE		
M. Jean-Marc LAFOSSE	x				
M. Edward LAIGNEL	x				
M. André LEBIS	x				
Mme Bérengère LÉBOUCHER					x
Mme Colette LESOUËF				x	
M. Claude MAIZERAY					x
Mme Natacha MASSIEU				x	
M. Michel MOISSERON	x				
Mme Monique PIGNE	x				

**VALDALLIERE**

Mme Sarah ANNE	x				
Mme Rolande BLIN	x				
M. Frederic BROGNIART	x				
Mme Caroline CHANU	x				
M. Herve CHANU	x				
M. Gilles FAUCON	x				
Mme Josette GAUTREAU					x

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
M. Rémi LABROUSSE	x				
Mme Anita LAIR					x
M. Gilbert LOUIS	x				
M. Patrick POUPION	x				
Mme Cécile QUESNEE-COUPPEY					x
M. Michel ROCA	x				
Mme Anne ROHEE					x
<b><u>VIRE NORMANDIE</u></b>					
M. MARC ANDREU SABATER	x				
Mme Claudine ARRIVE					x
M. Roland BERAS					x
Mme Annie BIHEL	x				
M. Fernand CHENEL	x				
Mme Marie-Ange CORDIER	x				
M. Serge COUASNON	x				
Mme Nicole DESMOTTES	x				
Mme Roselyne DUBOURGUAIS	x				
M. Pierre-Henri GALLIER				x	
Mme Nadine LETELLIER					x
Mme Catherine MADELAINE			X : M. Régis PICOT		
M. Gilles MALOISEL	x				
M. Gérard MARY	x				
M. Rémy MAUBANT	x				
Mme Marie-Odile MOREL	x				
M. Régis PICOT	x				
M. Gaëtan PREVERT	x				
Mme Isabelle SEGUIN					x
M. Guy VELANY	x				
<b>TOTAL</b>	<b>53</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>17</b>
<b>Nombre de Membres en exercice</b>			<b>86</b>		
<b>Nombre de conseillers présents</b>			<b>56</b>		
<b>Quorum</b>			<b>44</b>		
<b>Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)</b>			<b>62</b>		

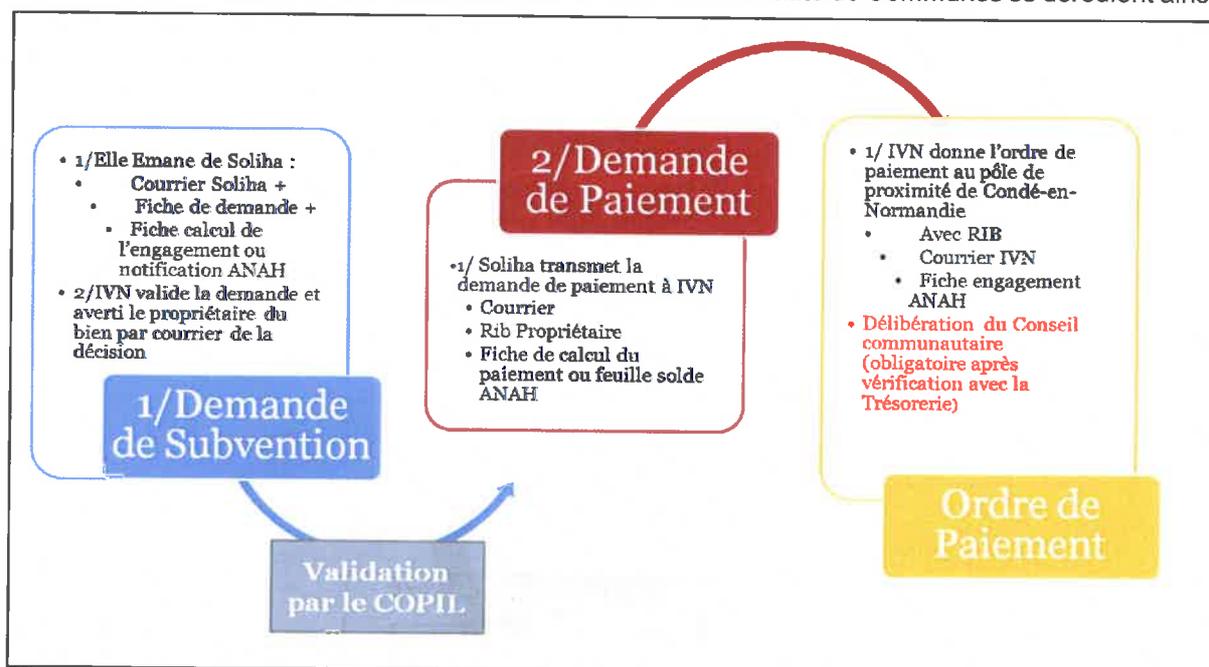
## Mme Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

« Chers collègues,

Les Elus de l'Intercom de la Vire au Noireau ont voulu encourager la rénovation de l'habitat ancien par la mise en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H) de 2015 à 2018. Au vu de la dynamique engagée, ils ont souhaité prolonger ce dispositif de 2 années supplémentaires de décembre 2018 à fin novembre 2020.

En 2018, a travers cette opération, il était fixé un objectif de réhabilitation de 163 logements sur 13 communes, dont 143 logements de propriétaires occupants. Au 31 mai 2018, le bilan global était plutôt satisfaisant, tant pour les propriétaires bailleurs, que occupants. 78 logements ont été améliorés à 6 mois de la fin des trois premières années de l'opération, soit 64 logements de propriétaires occupants, et 14 logements locatifs. Au total, 64 653 € seront dépensés sur les 116 200 € budgétés par l'Intercommunalité pour l'opération, et près de 800 000 € par l'Anah et l'Etat.

Le fonctionnement et l'attribution des subventions de la Communauté de Communes se déroulent ainsi :



Dans ce cadre, la collectivité prévoit d'accorder des subventions complémentaires à celles de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat selon le barème indiqué ci-contre

Abondement « Intercom Vire au Noireau »*	
<b>Travaux d'amélioration de la performance énergétique</b>	
Propriétaires occupants	Prime de 250 € à 500 € (selon les niveaux de revenus)
Propriétaires bailleurs	10 % du montant des travaux, dans une limite de 2 500 €
<b>Primes « sortie de vacance »* - Propriétaires bailleurs</b>	
Loyer « social » et « très social »	Prime de 1 500 € (logement vacant de plus de 2 ans)
<b>Travaux liés à l'autonomie de la personne</b>	
Propriétaires occupants « très modestes »	10 % du montant des travaux, dans une limite de 900 €
Propriétaires bailleurs	5 % du montant des travaux, dans une limite de 1 300 €
<b>Travaux de lutte contre l'habitat indigne ou très dégradé</b>	
Propriétaires occupants « très modestes »	10 % du montant des travaux, dans une limite de 3 000 €
Propriétaires bailleurs	10 % du montant des travaux, dans une limite de 3 000 €
<b>Travaux en faveur de logements moyennement dégradés</b>	
Propriétaires bailleurs	5 % du montant des travaux, dans une limite de 1 300 €

\* soumis à conditions de revenus et/ou niveau de conventionnement de loyers pour les PB

Les personnes dont le nom figure dans le tableau annexé au présent rapport ont réalisé des travaux conformes aux objectifs de l'OPAH communautaire et peuvent prétendre à des subventions d'un montant global de **36 302 €** pour un montant total de travaux de 865 511,31 € TTC, concernant 21 dossiers soit 22 logements (dont 7 logements de propriétaires bailleurs).

Ces demandes d'aide étant conformes, elles ne peuvent être versées qu'après accord du Conseil Communautaire.

**Suivant les avis favorables de la commission «Habitat » réunie le 11 mars 2019 et du Bureau Communautaire réuni le 20 mars 2019, il est proposé au Conseil Communautaire de bien vouloir :**

- **autoriser** le versement des primes visées en annexe, au vu des factures acquittées et visées par l'animateur de l'OPAH,
- **dire** que la dépense d'un montant total de **36 302 € sera imputé au compte n°20422. »**

## VOTE

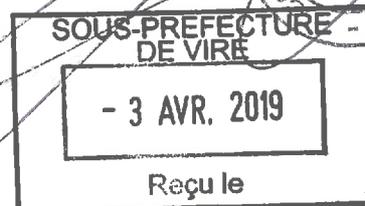
### Vote au scrutin ordinaire :

Pour : **62**                      Contre : **0**                      Abstentions : **0**

Adopté à la majorité                       Adopté à l'unanimité                       Non adopté

Arrêté en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Président,  
M. Marc ANDREU SABATER



## Annexes

N° dossier IVN	Type*	Nom	Travaux	Date Notif	Montant des aides allouées par l'IVN	Montants des travaux réalisés
47	PO	Larcher	Précarité énergétique	2017-07-04	250€	17 712€
55	PO	Elie	Précarité énergétique	2018-04-19	500€	13 511€
56	PO	Bourbon et Aune	Précarité énergétique	2018-04-19	250€	13 931€
60	PO	Touzard	Précarité énergétique	2018-04-19	500€	6 515€
45 et 46	PB	SOLIHA	Travaux lourds + lgmts moyennement dégradés au Plessis-Grimoult / 2 lgmts	2016-06-28	3000€ Et 1300€	124 124€
54	PB	Quettier	Travaux lourds dégradés + sortie de Vacances	2018-04-19	2850+1500€	16 681€
26	PB	Gosselin	Travaux lourds dégradés + sortie de Vacances / 3 logements	2017-05-19	Log n°1 : 2926€ +1500€ Log n°2 : 2926€+1500€ Log n°3 : 3000€+1500€	64 238€
52	PO	Duchatellier et Laumonier	Précarité énergétique	2017-12-05	500 €	6 254 €

N° dossier IVN	Type*	Nom	Travaux	Date Notif	Montant des aides allouées par l'IV	Montants des travaux réalisés
17	PO	Durpoix-Basnier	Solidarité écologique Modeste	2016-09-19	250€	13 326€
23	PO	Breard	Solidarité écologique Très modeste	2016-10-14	500€	6 619€
28	PO	Lechaptois	Solidarité écologique très Modeste	2016-12-29	500€	6 720€

N° dossier IVN	Type *	Nom	Travaux	Date Notif	Montant des aides allouées par l'IV	Montants des travaux réalisés
33 et 34	PO	Pautret	Solidarité écologique Modeste + Autonomie de la personne	2017-07-27 2017-06-15	250€ 900€	12 545 €
49	PO	Gauthier	Solidarité écologique très Modeste	27/07/2017	500€	24 424€
53	PO	Vannier-Catherine	Solidarité écologique Très Modeste	2017-12-05	500€	10 664€
58	PO	Lam Yves	Solidarité écologique Très Modeste	2018-04-19	500€	17 207 €
61	PO	Boisne Lysiane	Solidarité écologique Très Modeste	2018-04-19	500€	5 578 €
48	PO	Eigle	Précarité énergétique		250€	14 936€
54	PB	Quettier	Travaux lourds+Sortie de Vacances		2850€ 1500€	16 681€
62	PO	Sauli	Précarité énergétique		500€	5 936€
63	PB	Soliha	Logement dégradé		1300€	9 133€

(\*) PO : Propriétaire occupant /PB : Propriétaire bailleur